

COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 4 août 2022 à 19 H 00

Compte-rendu de séance n° 21

L'an deux mille vingt-deux, le 4 août, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr ARGENTI Alexis, le Maire.

Convocation le 1er août 2022

Présents : Mr ARGENTI Alexis le Maire - Mme BALDINI Murielle - Mr BARRIERE Joël - Mr GUILLEMETTE Thierry

Absente excusée : Mme NEDELEC-CORSO Scylia (pouvoir à Mr Joël BARRIERE)

Absente non excusée : Mme MIRONNEAU Nathalie

Désignation du secrétaire de séance

Mme Murielle BALDINI est désignée secrétaire de Séance

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- *Point n°3 Décision modificative*

Et de reporter le point existant n°3 (questions diverses) au point n°4.

Le Conseil municipal accepte la proposition à l'UNANIMITE

1 - Approbation du conseil municipal du 24/06/2022

Le compte-rendu du vendredi 24 juin 2022 est adopté à l'UNANIMITE.

2 - Délibération n° 1 - Dotation Cantonale d'Aménagement 2022 :

Les travaux retenus sont :

1° Construction d'un mur béton pour aménagement paysager entre la route départementale 1 et la voie d'accès au parc départemental = 28.958,50 € HT (ent. SCOFFIER Frères)

2° Acquisition de six oliviers (aménagement paysager entre la RD1 et voie d'accès au parc départemental = 4.000,00 HT (proposition Pétruccioli)

3° Remplacement de trois bouches d'incendie sur la Commune = 7.000 € HT (ent. NOVAIN Minage)

Pour un montant total HT de 39.958,50 € réparti comme suit :

Part communale = 9.958,50 €

CD 06 - DCA 2022 = 30.000 €

Le Conseil Municipal autorise Monsieur LE Maire à effectuer les démarches nécessaires concernant l'obtention des subventions auprès du Conseil Départemental.

Approuvé à l'UNANIMITE

3 - Délibération n° 2 - Décision modificative :

Il y a lieu de procéder à la régularisation de l'écriture comptable au budget primitif 2022 comme il suit :

- 32.000 € au débit du compte en recettes 1323 du dossier d'aménagement n° 20222 Travaux de réhabilitation maison NIEL
- 32.000 € au crédit du compte en recettes 1323 du dossier de dotation cantonale d'aménagement 2022 n° 20225

Accepté à L'UNANIMITE

4 - Questions diverses :

La séance est levée à 20 h